



École  
nationale  
des  
chartes

*La direction*

Paris,  
le 18 février 2016

Référence : dir.EB.2016.08

Objet : Délibération de la  
séance du 17 février 2016

Affaire suivie par Élise  
Bruneval

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FÉVRIER 2016

### DÉLIBÉRATION N°2016-08

#### 12. DÉLIBÉRATION SUR LA CONVENTION D'OCCUPATION DU CAMPUS CONDORCET

Le conseil d'administration, dans sa séance plénière du 17 février 2016,

**APPROUVE**

la convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers du Campus  
Condorcet.

Nombre de votants : 17

Pour : 16

Abstention : 1

Fait à Paris, le 22 février 2016,

Louis Gautier

Président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes

*Membre du campus  
Condorcet-Aubervilliers  
et de la ComUE  
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
19, rue de la Sorbonne  
F-75005 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@  
enc.sorbonne.fr  
www.enc-sorbonne.fr